MUNICIPALITÉ DE
Saint-Félix-d'Otis

L'Otissien

ISSN 2369-1301, volume 9, numéro 11

À vos agendas

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 4 décembre 2023** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La Fabrique Saint-Félix Michel Gagnon, président	**Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h** *418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30*
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 *418 544-1653*
FADOQ—Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	*418 306-5728* *418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)*
Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis Arlette Claveau, présidente	*418 544-6458*
Bibliothèque municipale	*418 544-5543 poste 2206* Page FB : *Bibliothèque de St-Félix-d'Otis*
Comité des loisirs Martin Côté, président	*418 718-0605*
Chalet des loisirs Inscription au **Gym d'entraînement**	*418 544-1705 ou* *418 544-5543 poste 2208*
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	*418 544-0056*
Sûreté du Québec (plainte ou demande d'assistance)	*310-4141 ou *4141 à partir d'un cellulaire* *sfo@surete.qc.ca* pour rejoindre le policier parrain
La date de tombée du prochain numéro de l'Otissien est le vendredi 8 décembre à 12 h.	

AVIS IMPORTANT : Du **transport de bois** est actuellement en cours dans le secteur du **lac Goth**, et ce, jusqu'au printemps 2024. Nous vous remercions de votre vigilance et compréhension.

UN HALLOWEEN RASSEMBLEUR!

Petits et grands ont profité de l'activité d'Halloween initiée par le comité des familles au parc du Havre aux ramilles. Le temps d'une récolte de bonbons ou de quelques chansons autour du feu, le lieu fut animé et bien vivant! Merci à tous les bénévoles pour leur implication dans la réussite de cette activité!

Ce fut aussi la fête au service de garde scolaire! Quel plaisir de voir les belles frimousses déguisées en tous ces personnages, parfois originaux, parfois effrayants, parfois tous mignons!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 décembre 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 350, sentier Pineault.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Cette demande est conditionnelle à ce que le propriétaire signe une renonciation à tout recours contre la municipalité si des bris survenaient à son bâtiment lors d'opération de déneigement.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,
Ce 6 novembre 2023

Hélène Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 décembre 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 240, chemin du Lac-à-la-Balle.

La nature de cette demande de dérogation mineure vise l'agrandissement de l'aire au sol occupée par des bâtiments complémentaires de 125 mètres carrés à 155,07 mètres carrés.

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Bergeron, appuyée par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Cette demande est conditionnelle à ce que le propriétaire démolisse le hangar à bois de 8 pieds X 16 pieds au plus tard 30 jours après la fin de sa construction, et au plus tard 12 mois après l'émission du permis, il devra avoir complètement terminé l'agrandissement.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 6 novembre 2023

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 décembre 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 180, sentier Verreault.

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'un conteneur maritime dans le prolongement de la cour latérale.

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 6 novembre 2023

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

APPEL AUX CITOYENS ET CITOYENNES

Le 12 décembre prochain, à 19 h, aura lieu la rencontre des élus de la MRC du Fjord-du-Saguenay au chalet des loisirs de Saint-Félix-d'Otis. Les personnes interpellées par la situation des conteneurs à déchets et recyclage sont invitées à venir assister à cette rencontre afin de pouvoir faire part de leurs préoccupations directement au conseil de la MRC, lequel est responsable de la gestion de ces conteneurs.

Du *25 novembre au 6 décembre 2023*, c'est l'occasion de se rassembler et de réfléchir collectivement sur les différents enjeux des violences faites aux femmes.

Le comité des loisirs recrute!

Les membres du comité M. Martin Côté, M. Jean-Guy Waltzing et Mme Johanne Bergeron vous invitent à vous joindre à eux pour l'année 2024. Si le défi vous intéresse, donnez votre nom à Gina Brassard au **418-544-5543, poste 2208, d'ici le 30 novembre.**

FRIPERIE

Située au 445, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis (au sous-sol de l'église, entrée arrière). Notre friperie est ouverte **tous les dimanches de 10 h à 12 h.**

Courez la chance de gagner un billet pour le spectacle de Jérémy Demay à chaque achat de 10 $ et plus. Le **tirage de 2 billets** individuels aura lieu le dimanche 26 novembre.

Nouveauté : vous pouvez maintenant vous procurer un sac de guenilles au coût de 10 $.

Merci de nous encourager et de donner une deuxième vie à nos vêtements.
L'équipe de bénévoles composée de Stéphanie Pelletier, Geneviève Pelletier, Suzanne Tremblay, Kathy Thibeault, Céline Côté et Johanne Bergeron vous y attend, bienvenue à tous! Apportez vos sacs et de l'argent comptant.

10ième édition

LES TRÉSORS DE NOËL

du Cercle des fermières de Saint-Félix

Les trésors de Noël sont de retour au chalet des loisirs de Saint-Félix-d'Otis

Samedi et dimanche
2 et 3 décembre 2023
de 9 h 30 à 16 h

Venez nous visiter pour trouver des cadeaux originaux et uniques fabriqués par nos artisanes : lavettes, serviettes à vaisselle, tapis, foulards, mitaines, bas de laine, sacs en tissus, objets décoratifs, peinture sur bois et tissus, et plus encore!

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous et à toutes,

Nous terminons bientôt l'année liturgique pour commencer l'Avent le 3 décembre prochain. Le thème de cette année : « Viens, Seigneur! Montre-nous ton visage ». D'ici la fin de l'année, toutes les célébrations se feront en haut dans votre église. Venez vous joindre à nous et participer à cette belle célébration de Noël qui s'en vient à grand pas.

Célébrations à venir

Dimanche le 19 novembre : Célébration de la parole

Dimanche le 26 novembre : Messe dominicale (Service anniversaire de feu M. Gilles Boies)

Dimanche le 3 décembre : Célébration de la Parole

Dimanche le 10 décembre : Célébration de la Parole

Présentement nous n'avons plus **d'intention de messes** pour les prochaines célébrations, même celle de Noël. Soyez généreux et penser aux personnes décédées que vous aimez et chérissez, ils ont besoin de vos prières.

Il y aura une **messe de commémoration des défunts** de toute l'Unité Pastorale, dimanche le 19 novembre 2023 à 9 h à l'église Saint-Alphonse de La Baie. Les personnes de notre communauté qui sont décédées dans la dernière année seront aussi mentionnées durant la cérémonie.

Alain Houde

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 $. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

SOUPER DE LA FADOQ POUR LES FÊTES

Par Thérèse Fortin

Nous approchons à grands pas de l'année 2024. La FADOQ de Saint-Félix-d'Otis prévoit faire son souper du Nouvel An le **6 janvier** à l'étage de la magnifique église de notre municipalité. Nous sommes encore à la recherche de notre groupe musical qui animera la soirée, mais le traiteur réservé est le restaurant Lucerne et le menu prévu en est un de dinde, pâté à la viande, soupe, dessert et café.

Le coût de ce premier souper de l'année 2024 est de 35 $ par personne (taxes incluses, heureusement). Vous pourrez même apporter vos consommations car nous avons un permis de boisson.

Il est évident que nous allons privilégier nos membres en premier lieu, mais les amis de ceux-ci pourront se joindre à nous. Tout compte fait, pourquoi ne pas adhérer à notre Club FADOQ qui s'adresse au 50 ans et plus, afin d'avoir toujours les informations en premier et de pouvoir profiter de nos soirées billard, de nos après-midi de cartes et de notre ligue de baseball poche du mardi. Vous rejoindriez ainsi les 113 personnes qui font partie de notre club et qui en retirent pas mal d'avantages grâce à notre carnet de rabais.

Les personnes à appeler pour l'achat des billets sont Martin Côté, (418) 718-0605; Thérèse Fortin, (418) 306-5728; Andrée Bergeron, (418) 802-9046; Rémi Pilote, (581) 447-4393 et Camil Gravel, (418) 544-0822. Nous espérons vous y voir avec impatience.

SENTIER DE CONTE ET CLASSE NATURE

Depuis quelques semaines, de nouveaux aménagements égayent le sentier familial situé derrière l'école primaire.

Le **sentier de conte** prend la forme de 8 panneaux répartis tout au long du sentier sur lesquels les promeneurs pourront découvrir le conte écrit par Johanne Bolduc et illustré par Johanne Fortin intitulé *La folle aventure de Lio, le lynx*. Assorti d'un jeu de « cherche et trouve » grandeur nature, ce projet saura divertir petits et grands tout en valorisant la culture et les talents d'ici.

La **classe en nature** est quant à elle née d'une collaboration entre l'équipe municipale et les enseignantes de l'école primaire qui sont toujours à la recherche de moyens pour bonifier le projet d'enseignement en plein air. Située à quelques pas de l'école, la classe en forêt permettra une grande accessibilité et la possibilité d'être utilisée pour une panoplie de projets pédagogiques. L'endroit est également accessible aux citoyens qui souhaitent bénéficier d'une espace de travail ou de création en nature.

Ces deux projets ont été réalisés grâce au soutien financier de la MRC du Fjord-du-Saguenay et à l'appui de la municipalité. Toute la population y est invitée pour une visite et un agréable moment en nature, en toute saison!

Guylaine Tanguay

“ Merci pour votre présence ”

“ Merci pour vos encouragements ”

— Le Comité de changement de vocation de l’église de Saint-Félix-d’Otis

Réouverture

Écocentre de Saint-Félix-d'Otis

Les travaux d'aménagement sont terminés et le site de l'écocentre de Saint-Félix-d'Otis est maintenant ouvert!

Voici les informations importantes pour votre prochaine visite.

Adresse

132, chemin du Lac-Brébeuf

Horaire

Mercredi au dimanche de 8h30 à 17h

Il y a maintenant de nouveaux contenants à l'écocentre pour faire un meilleur tri des matières. Cela permet de :

- Diminuer les coûts d'enfouissement
- Recycler et valoriser davantage
- Réduire nos déchets

PRÉPAREZ VOTRE PROCHAINE VISITE EN DÉMÊLANT VOS MATIÈRES AVANT DE PARTIR!

La liste des matières acceptées et refusées se trouve au verso de cette page

À conserver!

Écocentre de Saint-Félix-d'Otis

Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

MRC du Fjord-du-Saguenay

Accepté

- Peinture
- Résidus de construction
- Bois non traité, non peint, non teint
- Résidus verts
- Métal
- Piles usées
- Huile
- Propane
- Bardeaux d'asphalte
- Matériel informatique et électronique
- Pneus SANS jante
- Appareils réfrigérants
- Fluorescents et ampoules fluocompactes
- Brique, béton, céramique
- Encombrants et matériaux en bon état

Refusé

- Cendres de foyer
- Terre contaminée
- Ordures ménagères
- Médicaments et seringues
- Batterie d'auto
- Plantes envahissantes toxiques
- Animaux morts
- Munitions et armes à feu